



Paris, le 30 septembre 2022

Sujet d'Etude pour l'année 2022-2023

Les thèmes annuels d'études que l'UNION-IHEDN propose constituent des bases de réflexions et des outils d'aides à la décision. Leur restitution au plan national et européen lors du Forum des études, donne une lisibilité à ces travaux.

Les derniers thèmes d'études ont été en lien avec l'innovation, la résilience et la sécurité des Français.

- En 2019-2020, le thème d'étude a été « *L'innovation : chance, contrainte ou défi pour la France* ».
- En 2020-2021, le thème d'étude a traité la question de « *la Résilience* ». Le Forum s'est tenu en décembre 2021 au Havre, organisé par l'AR11 Normandie Seine-Maritime.
- En 2021-2022, le thème d'étude s'est focalisé sur la « *Géopolitique de la sécurité des français* ». Le Forum des études est accueilli par l'AR1 Aquitaine à Bordeaux.

En lien avec l'identité de l'IHEDN, de ses priorités et thématiques de la Session Nationale, le thème proposé pour l'année 2022-2023 est :

Esprit de Défense & Engagement dans la France d'aujourd'hui

Afin d'approfondir ces concepts clés au cœur de l'identité de l'IHEDN, il est possible de traiter l'association de ces deux termes ou au choix l'un des deux concepts (L'Esprit de Défense ou l'Engagement).

Au-delà d'une présentation détaillée du sujet, les rapports des associations devront proposer dans leurs livrables des illustrations ou études de cas nationales ou internationales, une analyse critique et un diagnostic, puis partager des recommandations et pistes d'actions.

Voici quelques questions qui pourront guider la réflexion libre des Auditeurs des associations, ainsi qu'une réflexion :

- Qu'est-ce que « l'Esprit de Défense » en France aujourd'hui ?
- Qui cultive ou développe l'Esprit de Défense ?
- L'Esprit de Défense est-il la base de l'Engagement ?
- Existe-t-il un continuum : « Citoyenneté – Esprit de Défense – Engagement » ?
- Existe-t-il un Esprit de Défense européen ?

- Pourquoi et comment la Jeunesse s'engage t'elle en 2023 ?
- Quels sont les inconvénients de la paix ?
- Pourquoi se battre aujourd'hui ? Et demain ?
- Comment renforcer le lien Armée – Nation ?
- L'engagement pour la Nation a-t-il du sens en 2023 ?

Pour aller plus loin, il est vous également proposé en annexe une réflexion sur l'engagement.

ANNEXE

L'ENGAGEMENT, VALEUR DE LA REPUBLIQUE, AU COEUR DE L'ESPRIT DE DEFENSE

Lors d'une journée d'études ayant pour thème « *Les mutations des valeurs d'engagement. Quelles questions pour les armées ?* », organisée par le domaine Défense et société de l'IRSEM le 5 juin 2018, à l'École militaire, le général Philippe Pontiers, ancien directeur du Service national et de la jeunesse au sein du ministère des Armées, mettait en avant la complexité de nouveaux types de nouage entre les ressorts individuels et les dynamiques collectives de l'engagement.

Pour les militaires, soulignait-il, la mort n'est pas un sujet car elle est subordonnée aux valeurs principales de l'engagement militaire, à savoir l'engagement pour la patrie et la défense de la nation,

Mais à nous auditeurs de l'IHEDN de nous poser la question : quid de l'ensemble de la nation, de la société, sans jeu de mots, "civile" ? Et l'engagement recoupe-t-il le concept d "esprit de défense" ?

Suite à cette journée d'étude, un dossier thématique précisément sur l'engagement faisait l'objet d'un numéro de la revue *Les Champs de Mars*, au titre explicite faisant référence au dieu romain de la guerre. Dans ce numéro (33,2019,pp,11-16), sous le titre " *L'engagement, s'engager nouvelles problématiques*", Anne Muxel, directrice de recherches au CNRS et chercheuse au CEVIPOF, structure rattachée à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, constatait que « *dans les décennies d'après-guerre, l'engagement passait par la médiation de collectifs d'appartenance qui n'étaient pas remis en cause : la nation, la patrie, les idéologies, les partis, les syndicats, ou encore les Églises. À partir des années 1970 et surtout de la décennie 1980, ces modalités d'engagement sont entrées en crise et ont été remises en question : nouvelles interrogations sur le rôle de la nation dans le contexte de la construction européenne et de la mondialisation, phénomènes de désaffiliation sociale et montée de l'individuation, érosion des grands référents idéologiques, mouvement de sécularisation, chute des appartenances syndicales et partisans, ou encore montée de l'abstention. Ces évolutions ont pu conduire à un affaiblissement des valeurs comme des pratiques traditionnelles d'engagement. Elles ont bousculé les codes institutionnels classiques tant du côté des organisations que des individus* ».

Le lien entre engagement et esprit de défense va-t-il de soi ?

Et qu'est-ce que l'esprit de défense aujourd'hui ?

Pierre Garrigue, doyen honoraire de l'inspection générale d'histoire et de géographie de l'Éducation nationale définissait en 1998 le fondement de l'esprit de défense : « La mémoire collective d'une histoire commune, la conscience du lien social, la possession d'un patrimoine, l'existence d'un projet national qui marque notre volonté de continuer une nation qui aurait pu ne pas exister et pourrait un jour cesser d'être ».

Les autres valeurs de la République : indivisibilité, laïcité, démocratie, solidarité se retrouvent désincarnées par l'affaiblissement du rôle de l'Etat et la perte de la souveraineté nationale. La promotion de l'esprit de défense à l'échelon national est une œuvre difficile dans ce contexte d'affaiblissement de l'Etat et de mise en concurrence territoriales.

La fracture sociale mine la citoyenneté et l'esprit de défense. Cet esprit de défense intimement lié à des valeurs va de pair avec la citoyenneté. Son existence et son bon fonctionnement reposent sur la qualité du citoyen. « La force de la cité n'est pas dans ses vaisseaux ni dans ses remparts mais dans le caractère de ses citoyens » écrivait Thucydide...

De fait, la disparition de la conscription, remplacée par la Journée Défense Citoyenneté n'était pas de nature à renforcer la promotion du civisme incluant la défense. Heureusement en 2019 a été institué le Service national universel (SNU) , projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire, dont on notera qu'il vise trois objectifs qui vont dans le sens de notre problématique :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires –,
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Sans oublier d'y ajouter les classes sécurité-défense au lycée et les cadets de la sécurité au collège.

Alors la question de l'engagement demeure : comment faire en sorte que les jeunes certes, mais plus globalement l'ensemble de nos concitoyens s'engagent par leur action- qui peut *a minima* être le mémoriel- pour défendre et des développer une de nos valeurs républicaines essentielles, à savoir l'ESPRIT DE DEFENSE ?